# Foyer du célibataire : changement de décor

●●● *La réhabilitation du foyer du célibataire a commencé à la Krutenau. Au printemps 2001, l'imposant bâtiment abritera des logements, une résidence sociale, un hébergement d'urgence.*

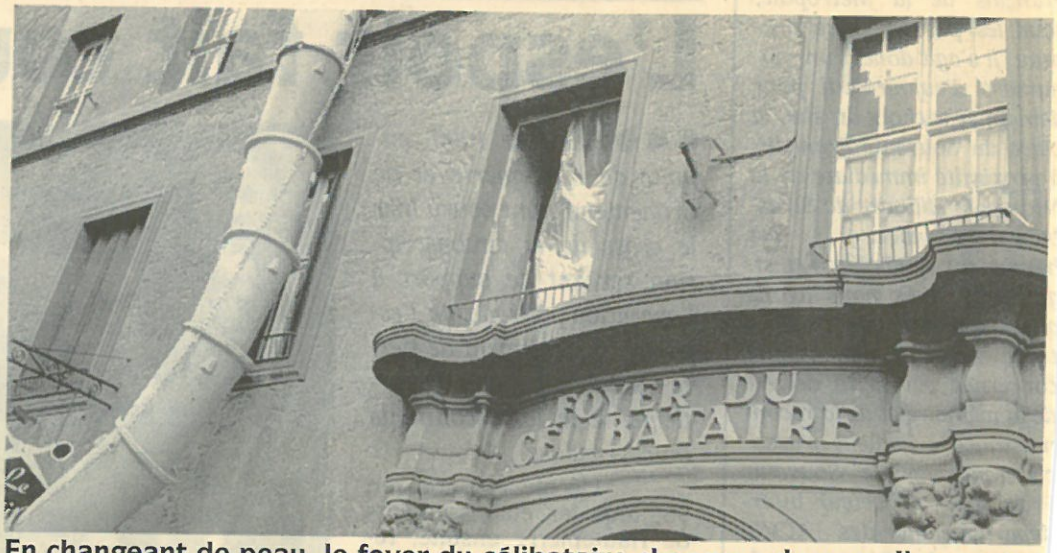


**En changeant de peau, le foyer du célibataire changera de nom. Il ne restera de l'ancien bâtiment que la façade début du siècle.** *(Photo DNA)*

Le foyer du célibataire tourne une page de sa longue histoire. Sa restructuration vient de commencer : elle a mis sept ans à démarrer. Il aura fallu trois scénarios, une intervention tardive de la préfecture et un changement de gestionnaire pour que l'affaire prenne enfin tournure. Il était temps. Beaucoup de résidents étaient à bout de vivre dans des conditions indignes.

Le bâtiment repris par la SONACOTRA (*) abritait 285 chambres réservées aux hommes. D'une superficie d'environ 7m², elles n'avaient aucune commodité, les lavabos se situaient à l'étage, et les résidents se partageaient deux douches et une baignoire installées au sous-sol. La restructuration modifiera radicalement la donne. Les surfaces seront entièrement redistribuées et des familles viendront loger à proximité des personnes isolées, hommes ou femmes.

Le nouveau foyer du célibataire abritera rue de Lausanne deux entités distinctes, dotées d'une entrée séparée. La première comportera 25 logements locatifs sociaux de deux ou trois pièces (de 42 à 62m²) destinés à des couples ou à des familles.

## Opération tiroir

La seconde se divisera en deux parties. Une résidence sociale accueillera 93 personnes dans des studios (de 15 à 30m²), meublés et équipés, ainsi que dans des unités de vie de deux ou trois chambres, réunies par des parties communes. Un secteur hébergement d'urgence permettra d'accueillir 21 personnes dans des studios et dans des unités de vie. L'ensemble se partagera une laverie, une cafétéria, une salle d'animations avec télé.

Un comité de pilotage se chargera d'attribuer les logements de la résidence sociale. Pour un studio, compte tenue de l'APL (aide personnalisée au logement), un Smicard paiera 1 428 F et un Rmiste 422 F de redevance mensuelle, charges comprises.

Les travaux dureront en principe 18 mois. Ils devraient livrer dans un an la résidence sociale et l'hébergement d'urgence, et au printemps 2001 les logements locatifs. Le projet conçu par l'architecte strasbourgeois Guy Tarrieu a prévu une opération-tiroir : pendant que les ouvriers s'activent dans une aile, les résidents habitent dans l'autre.

Il reste aujourd'hui 90 personnes logées au foyer. La perspective d'une réhabilitation a, peu à peu, vidé les lieux : on comptait 270 résidents en 1994. Les départs se sont effectués dans le cadre de procédures d'accompagnement social.

*«Depuis juin, nous avons confié à l'association Gala la mission d'aider les résidents dans leurs démarches»*, explique Jacques Crépin, directeur de l'unité de gestion de Strasbourg de la Sonacotra. A l'issu des travaux, des travailleurs sociaux (l'équivalent de 1,5 postes) seront sur place en permanence – ils n'auront pas à intervenir dans l'hébergement d'urgence qui sera confié à une association.

Le coût de la réhabilitation se monte à 28,4 millions de francs. L'Etat et les collectivités locales accordent des subventions à hauteur de 15 M.F. **M.S.**

***Le bâtiment est passé des mains de la Socolopo (société coopérative de logements populaires) à celles de la Sonacotra dans le cadre d'un bail emphytéotique.***

**Dernières Nouvelles d'Alsace**
30 octobre 1999